



TERMES DE REFERENCE

Fourniture de services de connexion internet haut débit BEL AIR MINING SAS

AVERTISSEMENT :

Le présent document a une portée contractuelle. Il précise les conditions d'exécution de la prestation, instruit les soumissionnaires de leurs engagements quant à son application et leur interdit de la modifier pour quelque raison que ce soit.

TABLE OF CONTENTS

A.	INTRODUCTION	2
B.	L'OBJET DU MARCHE.....	2
1.	CONTEXTE	2
2.	OBJECTIF	3
3.	PRESTATIONS ET MATERIELS A FOURNIR :	3
4.	CONTENU DES OFFRES.....	3
C.	TERMES DE REFERENCE.....	4
1.	DESCRIPTION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES	4
2.	SPECIFICATIONS TECHNIQUES :	4
a)	LOT 1 : CONNEXION HAUT DEBIT – BUREAU PRINCIPAL DE BAM : CONAKRY	4
	(9°32'39.8"N 13°40'44.6"W)	4
b)	LOT 2 : CONNEXION HAUT DEBIT – BASE VIE DE BAM : BELAIR.....	5
	(10°14'33.4"N 14°27'26.3"W).....	5
D.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	6
1.	SITUATION GEOGRAPHIQUE	6
2.	NORMES DES RESEAUX A INTERCONNECTER.....	6

3.	DETAILS TECHNIQUES DU SERVICE.....	6
4.	MISE A JOUR ET REVUE DES PERFORMANCES.....	7
5.	LES CAPACITES ET EXPERIENCES DU PRESTATAIRE	8
6.	RESPONSABILITE DE BEL AIR MINING	8
7.	RESPONSABILITES DU SOUMISSIONNAIRE.....	8
E.	CRITÈRES D’EVALUATION.....	9
1.	PERSONNEL/SUPPORT TECHNIQUE.....	10
2.	REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES.....	11
3.	SOUMISSION DES OFFRES : PLANNING ET DÉLAIS.....	11
F.	SELECTION DES STRUCTURES.....	12
1.	SPECIFICATIONS POUR LES SOUMISSIONNAIRES	12
2.	L’OFFRE ADMINISTRATIVE COMPRENDRA :.....	12
3.	L’OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :.....	12
4.	L’OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA TOUS LES COUTS LIES A L’EXECUTION DES TRAVAUX ...	12
G.	DEPOT DES OFFRES	12

A. INTRODUCTION

BAM (Bel Air Mining) est situé dans la préfecture de Boffa et membre du Groupe Alufer Mining Ltd, Bel Air Mining a pour principale mission d’exploiter la mine de bauxite de Bel Air dans le respect des normes sociales, sécuritaires, environnementales et communautaires de la République de Guinée. La production de la bauxite de BAM repose sur un système de qualité qui privilégie les niveaux de compétences les plus élevés et adaptés au domaine. BAM ambitionne de se classer parmi les meilleures sociétés minières de la place par la mise en œuvre effective de ses valeurs et sa culture d’entreprise attractive.

A cet effet, BAM recherche un fournisseur d’accès à internet capable de fournir une bonne connexion internet et back up lors des coupures.

Ce document est un cahier des charges présentant la description des besoins, les exigences techniques, le champ de l’évaluation, les méthodes qu’il faut utiliser afin d’apprécier les différentes propositions de service, des ressources, du temps, ainsi que des conditions nécessaires pour qu’un ou plusieurs Fournisseurs d’Accès Internet (FAI) puissent fournir plusieurs services de connexion Internet haut débit aux différents sites de BAM.

B. L’OBJET DU MARCHE

1. CONTEXTE

En raison de la forte utilisation de la connexion Internet, et du nombre croissant de ses utilisateurs, la société Bel Air Mining SAS est à la recherche d'un fournisseur d'accès de connexion Internet.

Afin d'assurer une haute disponibilité. BAM est à la recherche d'une connexion Internet pouvant prendre en charge de façon optimale les nombreuses ressources indispensables à son bon fonctionnement au quotidien ; il s'agit entre autres de la messagerie, de l'accès aux plates formes de collaboration, de l'application de gestion financière, administrative, minière, des ressources humaines, des liaisons VPN etc... et un ou plusieurs accès à haute capacité au réseau Internet public.

La connexion Internet doit assurer un lien fiable au réseau Internet. Il est attendu que les services recherchés dans le cadre de ce terme de références soient de type terrestre via fibre optique, câble ou liaison radio.

Le fournisseur d'accès Internet (FAI) doit assurer un service de bout en bout, notamment en garantissant une bande passante dédiée qui sera détaillé en annexe, un support 365/24/7j pour tous les sites.

BAM possède des équipements qui seront détaillés en annexe et seront tenu compte lors des propositions comme acquit.

2. OBJECTIF

Obtenir une connexion Internet et back up de très bonne qualité à des prix raisonnables pour le siège de BAM à Conakry et sa base vie à Belair, Boffa.

3. PRESTATIONS ET MATERIELS A FOURNIR :

- a) Fourniture de la connexion internet au bureau de BAM à Conakry (la bande passante requise est de 30Mbps/30Mbps dédié, et sur une bande non partagée avec un tiers par liaison fibre optique. Installation, configuration et mise en service.
- b) Fourniture de la connexion internet à la base vie de BAM de Belair (la bande passante requise est de 70Mbps/70Mbps dédié avec deux (2) VPN entre la base vie et les autres sites sur une bande non partagée avec un tiers par liaison fibre optique en combinaison avec une liaison radio. Installation, configuration et mise en service.

NB : les prestations et matériels à fournir dans le cadre de cet appel d'offres sont décrits dans les termes de référence figurant dans le présent document.

4. CONTENU DES OFFRES

Chaque offre doit comporter une proposition technique et une proposition financière qui doivent être envoyer via à l'adresse électronique dao@alufermining.com. Le prestataire pourra proposer plusieurs offres en fonction de la technologie et préciser pour chaque cas la technologie utilisée (Fibre optique, ou Fibre optique en combinaison avec une liaison radio et avec back up). Chacune de ces offres étant accompagnée de l'offre financière correspondante.

Les prestataires intéressés sont invités à présenter leurs propositions techniques et financières avec taxe (TVA) et libellées en **Francs Guinéen** sous pli fermé, conformément aux clauses et conditions du présent avis d'appel d'offres.

C. TERMES DE REFERENCE

1. DESCRIPTION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Les prestations et matériels à fournir dans le cadre de cet appel d'offres sont constitués de deux (2) lots. Ils devront aboutir à :

- Fournir la connexion internet au bureau principal de BAM à Conakry par une liaison fibre optique spécialisée c.-à-d. sans utilisation d'un autre moyen de communication autre que la fibre optique au réseau fédérateur du FAI ;
- La deuxième connexion à la base vie de Belair peut être par fibre optique ou Radio dédiée afin d'augmenter la capacité de résilience de la connexion par fibre et aussi d'éviter les ruptures de services à l'internet. Toutefois, en cas de panne de la fibre le fournisseur doit fournir une connexion temporaire afin de garantir le service à l'internet.

Le FAI doit garantir une bonne convergence de son réseau fédérateur aux différents réseaux des fournisseurs Internet locaux dans le but d'optimiser les différentes liaisons VPN entre le bureau de Conakry ou site de Belair.

2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

a) LOT 1 : CONNEXION HAUT DEBIT – BUREAU PRINCIPAL DE BAM : CONAKRY

DESCRIPTIONS	EXIGENCES/SPÉCIFICATIONS
Adresse et Localisation	Cite Ministereielle, 3e Etage, Landreah Building, Dixinn - Conakry (9°32'39.8"N 13°40'44.6"W)
Connexion Prioritaire	Fibre optique (30 Mbps / 30 Mbps dédiées)
Adresses IP publiques	Au minimum huit (2) adresses IP routables
Routage	Mise à disposition et configuration du modem
Sécurité avancée	Capacité à faire du NAT intégré. Les équipements proposés (supports d'antennes, etc.) devraient posséder des fonctions de Sécurité élevées (Cryptage avancé, authentification hautement sécurisée et détection des points d'accès indésirables)
DNS	DNS principale et DNS de secours disponibles
Equipements sur site	Installation de tous les équipements et accessoires nécessaires pour une disponibilité de bande passante demandée et qualité de la connexion Internet assurée
Suivi du trafic	Les outils de suivi du trafic en ligne sont à mettre à la disposition du client par le fournisseur

Disponibilité (Service Level Agreement - SLA)	99,9%
Temps de latence ou Perte	Considérablement faible en communication aux serveurs de service globale (Google, Amazon, Azure, Microsoft, etc.) sur internet. Seulement une perte de paquet de 1% est acceptable entre les réseaux fédérateurs des FAI locaux.
Point Focal et Gestion du site	Deux personnes de contact au minimum dédiées à cette connexion - Disponibilité 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7.
Service Client	- Hotline Support Entreprise

b) LOT 2 : CONNEXION HAUT DEBIT – BASE VIE DE BAM : BELAIR

DESCRIPTIONS	EXIGENCES/SPÉCIFICATIONS
Adresse et Localisation	Camp Verga, Khoundinde, Belair - Boffa (10°14'33.4"N 14°27'26.3"W)
Connexion Prioritaire	Fibre optique, FH ou Radio (70 Mbps / 70 Mbps dédiées)
Adresses IP publiques	Au minimum huit (5) adresses IP routables Radio/Wireless (20Mbps / 20Mbps).
Connexion de secours et VPN	NB. (Connexion à un autre point de présence du FAI différents de la fibre. En cas de panne de plus de 24h de la fibre, le FAI doit pouvoir augmenter la bande passante de la connexion par radio au même niveau que la fibre). Deux liaisons VPN MPLS 2Mb/2Mb entre le Camp et les autres sites.
Routage	Mise à disposition et configuration du modem
Sécurité avancée	Capacité à faire du NAT intégré. Les équipements proposés (supports d'antennes, etc.) devraient posséder des fonctions de Sécurité élevées (Cryptage avancé, authentification hautement sécurisée et détection des points d'accès indésirables)
DNS	DNS principale et DNS de secours disponibles
Equipements sur site	Installation de tous les équipements et accessoires nécessaires pour une disponibilité de bande passante demandée et qualité de la connexion Internet assurée
Suivi du trafic	Les outils de suivi du trafic en ligne sont à mettre à la disposition du client par le fournisseur
Disponibilité (Service Level Agreement - SLA)	99,5%
Temps de latence ou Perte	Considérablement faible en communication aux serveurs de service globale (Google, Amazon, Azure, Microsoft, etc.) sur internet. Seulement

une perte de paquet de 1% est acceptable entre les réseaux fédérateurs des FAI locaux.

Point Focal et Gestion du site Deux personnes de contact au minimum dédiées à cette connexion

- Disponibilité 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7.

Service Client

- Hotline Support Entreprise

D. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le bureau principal de BAM est situé à la Cite Ministérielle, 3e Etage, Landreah Building, Dixinn en face de l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Le site minier se situe à Boffa à côté de la plage de Belair. Les informations de localisation des différents bureaux sont fournies dans la section B.

NB : Les fournisseurs sont vivement encouragés à visiter les sites pour une meilleure évaluation des paramètres et contraintes techniques pouvant influencer la solution à proposer. Une autorisation de visite de site sera délivrée à cet effet tous les jours ouvrables.

2. NORMES DES RESEAUX A INTERCONNECTER

Les réseaux locaux de Bel Air Mining SAS sont conformes à la norme Ethernet :

- Réseau Ethernet, Fast Ethernet, Gigabits Ethernet ;
- Débit de transfert de données : 10 Mbit/s, 100Mbit/s, 1Gbits/s, 10 Gbits/s ;
- Types de câblage : Ethernet 10base-T, Ethernet 100base-TX, Ethernet 1000base-T, Ethernet 10000base-T ;
- Protocole de liaison des données : Ethernet, Fast Ethernet, Gigabits Ethernet, 10 Gigabits Ethernet ;
- Conformité aux normes : IEEE 802.1Q, IEEE 802.3x.

3. DETAILS TECHNIQUES DU SERVICE

En plus de la liaison internet, le fournisseur tiendra compte des exigences techniques suivantes :

- ✓ Tous les équipements réseaux et télécommunications requis pour la mise en œuvre de la solution proposée seront pris en compte dans l'offre.
- ✓ Les frais relatifs aux travaux d'installation et/ou de génie civil doivent également être clairement expliqués dans la proposition.
- ✓ Fournir la possibilité de consultation en temps réel des graphes de consommation de la bande passante du bureau principal et le site des opérations.
- ✓ Accompagnement pour la mise en œuvre d'une politique de gestion de la bande passante souscrite.
- ✓ La latence entre un point du réseau et la destination internet ne doit pas dépasser 250 ms, pour autant que la connectivité ne soit pas encombrée par BAM.

La proposition financière devra être libellée en **Francs Guinéen Gnf** et fera bien ressortir les éléments suivants :

- Les charges fixes relatives aux travaux de génie civil et aux équipements réseaux nécessaires pour l'interconnexion.
- Les charges récurrentes (coût mensuel de la bande passante + charges additionnels).
- Les charges ponctuelles fixes liés à une nouvelle installation.

Les propositions de coût de la bande passante devront être présentées sous forme de tableau de prix comme indiqué ci-dessous, et la société Bel Air Mining fera le choix en fonction du budget disponible :

Site	Data Support	Bande Passante (Mbps)	Prix / Mois / Gnf
Conakry	Fibre Optique	20/20 Mbps	
Conakry	Fibre Optique	30/30 Mbps	
Bel Air	Fibre Optique/FH	60/60 Mbps	
Bel Air	Fibre Optique/FH	80/80 Mbps	

4. MISE A JOUR ET REVUE DES PERFORMANCES

- Le fournisseur d'accès Internet (FAI) devra tenir à BAM au courant de toutes modifications majeures de son système, défaillances locales ou Internationales, qui peuvent impacter ses services et procédures.
- Le FAI et le BAM se réuniront périodiquement pour discuter de questions d'intérêt commun, afin d'examiner la performance du fournisseur et pour discuter également des améliorations que le fournisseur ou BAM devraient faire afin de parvenir à un service et un soutien plus efficace.
- BAM mettra en place un système d'évaluation périodique des services rendus par le fournisseur.

Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le soumissionnaire devrait préciser au PNUD un Service Level Agreement (SLA), comme une partie intégrante du service, qui détaille la conformité aux exigences techniques et les niveaux de service, ainsi que les sanctions et indemnisation en cas de non-respect.

Le résultat de cette sollicitation sera l'établissement d'un accord à long terme (LTA) avec le fournisseur retenu, le présent accord sera initialement pour une période d'un (1) an, renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances du fournisseur.

Le tableau suivant établit les conditions requises pour la fourniture des bandes passantes :

	LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES APPLICABLES	OBLIGATOIRE	FACULTATIF
1	99,5% Moyenne de Disponibilité Réseau	X	
2	La latence entre un point du réseau et la destination internet ne doit pas dépasser 250 ms, pour autant que la connectivité ne soit pas encombrée par BAM.	X	
3	La perte des paquets ne doit pas dépasser 2%	X	
4	La bande passante doit être sur une base 1 :1, c'est-à-dire la bande passante ne peut pas être partagée avec d'autres clients.	X	

5	Capacité à fournir cinq (5) IP publiques, pour chaque connexion.	X	
6	Disponibilité du Help Desk pendant les jours et heures ouvrables ; 24/24 en cas de crise ;	X	
7	Le système de surveillance de réseau (NMS) proposé devrait être de nature globale et être en mesure de surveiller et de gérer à distance tous les composants dans le système depuis n'importe quel emplacement.	X	

Ces indicateurs de performance devront être mesurés avant la finalisation du projet et feront l'objet d'un suivi périodique en vue de garantir la performance continue du système.

5. LES CAPACITES ET EXPERIENCES DU PRESTATAIRE

Le prestataire de service doit avoir les capacités et expérience suivantes :

- ❖ Avoir une expérience dans la fourniture des services internet en Guinée, utilisant les technologies Fibre Optique ou radio.
- ❖ Avoir fourni des services internet auprès des services du gouvernement, des sociétés minières, des organismes internationaux ou dans les régions du pays ;
- ❖ Avoir une bonne référence dans l'installation des technologies de communication ;

6. RESPONSABILITE DE BEL AIR MINING

- a) BAM est responsable de l'exactitude des informations et des exigences données au soumissionnaire.
- b) BAM sera responsable de la fourniture de l'énergie électrique dans chaque emplacement. Toute fourniture de service en dehors des heures de service en raison de l'absence d'énergie électrique dans le site ne sera pas considérée lors de l'évaluation de la disponibilité du service spécifié par le soumissionnaire.
- c) BAM porte la responsabilité, d'assurer convenablement la prise de terre électrique, l'allègement de protection conformément aux recommandations faites par le soumissionnaire lors de l'installation et de la maintenance et/ou des missions.
- d) Des pénalités seront appliquées pour les ruptures de service qui ne sont pas planifiées.

Dans le cas d'interruption de quatre (4) heures du service d'internet cumulées que ce soit journalière, hebdomadairement, mensuellement, à compter de l'heure d'avertissement de BAM par le service IT.

BAM bénéficiera d'un crédit de (24) heures auprès du FAI pour chaque interruption de quatre (4) heures du service d'internet cumulées comme citées ci-dessous.

Ainsi, lors du problème BAM a pour obligation d'informer par le FAI à compter de l'heure et la date d'information le dénombrement des quatre (4) heures débute.

- e) BAM peut tester la bande passante à tout moment et en temps réel.
- f) BAM sera responsable de la climatisation de la salle des équipements.
- g) BAM devra s'acquitter des paiements de toutes les factures de services consommés, le plus tôt que possible à compter de la réception de la facture originale délivré par le FAI.

7. RESPONSABILITES DU SOUMISSIONNAIRE

- a) Tous les supports administratifs et logistiques ayant contribué à l'installation et la maintenance de des liaisons seront de la responsabilité du prestataire de services.
- b) Le soumissionnaire retenu doit porter l'entière responsabilité de tous les sous-arrangements contractuels nécessaires pour remplir le contrat.

- c) Le fournisseur est responsable de tous les travaux de génie civil qui sont susceptibles d'être requis, travaille à l'intérieur ou extérieur du bureau/site et mise en bonne état des lieux, transmissions, connecteurs, panneaux de brassage, rallonges ...etc.
- d) Le soumissionnaire sera responsable de l'acquisition de tous les éléments accessoires et matériaux nécessaires pour établir les liaisons et de leur expédition à chaque site d'installation.
- e) En cas de défaillance du matériel, le soumissionnaire est responsable de la réparation et/ou du remplacement et les coûts des services.
- f) Le fournisseur garantira la confidentialité des données et la non-limitation ou blocage de trafic sur quelque port réseau que ce soit.
- g) Un rapport et des images de l'installation seront déposés au bureau de BAM par le fournisseur. Tous les paramètres sur les modems, les routeurs, équipements RF seront également enregistrés dans le rapport.
- h) Délai de Notification : Le délai de notification du FAI vers BAM est de (1) heure après qu'il ait déterminé que le service n'est pas disponible.
- i) Il est attendu aussi du fournisseur de proposer une fourniture du service backup et VPN site à site.
- j) Processus de Notification : Une fois que l'interruption du service est constatée, le point focal prendra contact avec le service informatique de BAM via e-mail ou par téléphone, selon le moyen adopté par fournisseur.
- k) Pénalités en cas de non-observation des modalités de notification en cas d'interruption du service : Si le fournisseur ne parvient pas à respecter les modalités de notification en cas d'interruption du service, le compte de BAM sera crédité selon les pénalités définies ci-dessus.
- l) BAM doit avoir accès au service de monitoring du trafic. Le FAI a l'obligation de fournir à BAM mensuellement le Graphe d'analyse de Trafic comprenant l'ensemble des informations d'analyse du niveau de service fourni.
- m) Le fournisseur a l'obligation d'informer formellement les personnes contact dédiées à BAM en cas de problème.
- n) Si le lien tombe pour plus d'une (1) heure le fournisseur doit notifier BAM.
- o) Le FAI accordera un sursis de (2) mois que BAM régularise toutes ces factures.
- p) Le FAI garantira le non-débranchement de la connexion en cas en retard de paiement dû pendant la période de sursis.
- q) Assurer que les connexions de BAM soient traitées comme des services VIP et qu'elles ne soient pas débranchées ou interrompues automatiquement à cause d'un retard de paiement pendant la période de sursis.

E. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation se fera sur la base des critères suivants :

Résumé des critères d'évaluation technique et financière		Nb maxi de points	Société				
			A	B	C	D	E
1	Expertise / Fiabilité de la société	20					
2	Produits et services offerts / Capacités matérielles / Méthodologie	60					
3	Personnel/Support Technique	20					
TOTAL		100					

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent ci-dessous. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

Formulaire 1 : Expertise/Fiabilité

Formulaire 2 : Produits & services offerts / Capacités matérielles / Méthodologie Formulaire

1. PERSONNEL/SUPPORT TECHNIQUE

EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES POUR LA FOURNITURE DE L'ACCES INTERNET						
Domaines d'évaluation	Note plafond	Société				
		A	B	C	D	E
1. Expertise / Fiabilité de la société	20					
1.1. Expérience dans la fourniture des services internet en Guinée, utilisant les technologies Fibre Optique, ou radio. (De 1 à 5 années d'expérience : 5 pts, plus de 10 années : 10pts)	10					
1.2. Références clients (Organisations internationales, Minières, Ambassades, structures de grande envergure, etc.). (De 1 à 5 clients citées : 5pts, plus de 5 : 10 pts)	10					
2. Produits et services offerts / Capacités matérielles / Méthodologie	60					
2.1. Le fournisseur dispose-t-il d'un NOC (Network Operations center) pour la gestion des incidents ?	10					
2.2. Lien pour le monitoring et consultation en temps réel des graphes de consommation de la bande passante	10					
2.3. Capacité à fournir une alternative (backup) en cas de coupure de la liaison fibre optique national ou de la liaison principale	10					
2.4. Méthodologie proposée : Bonne compréhension des TDR / l'offre répond -elle aux TDRs (technologie utilisée, vitesse de la bande passante, délais d'exécution ...etc.)	20					
2.5. Garanti sur le service et les équipements	10					
3. Personnel/Support Technique	20					
3.1. Qualifications/ Compétences des Techniciens/Ingénieurs affectés à l'étude et à réalisation du projet et au support technique <ul style="list-style-type: none"> • (Ingénieur en chef BAC +3 et au moins 5 ans d'expérience : 5 pts, BAC +4 au moins et au moins 3 ans d'expérience : 15 pts) • Techniciens (2) - Bac + 2 et au moins 5 ans d'expérience : 5 pts / techniciens 	20					

TOTAL DES POINTS TECHNIQUES OBTENUS	100					
--	------------	--	--	--	--	--

2. REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES

Toutes les offres doivent être reçues par mail suivant le planning ci-dessous :

3. SOUMISSION DES OFFRES : PLANNING ET DÉLAIS

Toutes offres soumises après la date et l'heure indiquée ne sera pas acceptées.

LES ETAPES DU PROCESSUS	DATE	HEURE*
Publication de l'appel d'offres	15 avril 2024	
Date limite pour demander des précisions à BAM	01 mai 2024	
Date limite d'envoi de précisions par BAM	05 mai 2024	
Date limite de soumission des offres	15 mai 2024 à 12 heures	
Session d'ouverture des dossiers par BAM	16 mai 2024	10 heures
Notification de l'attribution du marché au soumissionnaire choisi	23 mai 2024	
Signature du contrat	30 mai 2024	

Annexe A

- Liste de matériels télécommunication disponible par site

Bureaux	Antenne	LNB	BUC	Modem	Coffret Réseau sécurisé
Conakry	N/A	1	8w Bande Ku	OptiX/Cisco	Oui
Camp	30m	1	10w Bande C	OptiX/Cisco	Oui
Port	35m	1	10w Bande C	OptiX/Cisco	Oui
MSA	40m	1	10w Bande C	OptiX/Cisco	Oui

- Liste de matériels électricité disponible par site

Bureaux	Stabilisateur de Tension	Onduleur	Installation solaire	Système de Batteries	Climatiseur	Groupe Electrogène	Terre Electrique
Conakry	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Camp	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Port	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
MSA	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui

Annexe B

- Bande passante par site actuelle

Bureaux	Bande Passante Upload	Bande passante Download	CIC	Bande	Remarques
Conakry	25M	25M	Dédié	C	Disponible

Camp	70M	70M	Dédié	C	Disponible
Port	N/A	N/A	N/A	N/A	Prévisionnel
MSA	2M	2M	1 :2	Ku	Disponible

F. SELECTION DES STRUCTURES

1. SPECIFICATIONS POUR LES SOUMISSIONNAIRES

Le dossier de candidature sera constitué des pièces suivantes :

- ✓ Une offre administrative
- ✓ Une offre technique
- ✓ Une offre financière

2. L'OFFRE ADMINISTRATIVE COMPRENDRA :

1. Une lettre de transmission adressée à Monsieur le Directeur General Exécutif de Bel Air Mining SAS ;
2. Une brève description du Fournisseur ;
3. Une attestation de non-redevabilité fiscale ;
4. Le registre de commerce et de crédit mobilier ;
5. La copie du numéro d'identification fiscale (Code Nif de la société ;
6. Le quitus fiscal ;
7. Trois attestations de service rendus dans le cadre du marché avec un service du gouvernement, ONG/Ambassade/Entreprise Minière ;
8. Une attestation d'enregistrement à la TVA.

Toutes soumissions non accompagnées des pièces ci-dessus classées dans l'ordre indiqué et non conforme au modèle exigé seront rejetées.

3. L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

1. La présentation sommaire de la structure ;
2. La compréhension des termes de référence des travaux ;
3. La présentation de la méthodologie proposée et une stratégie pour la réalisation du projet ;
4. La composition de l'équipe et la responsabilité de ses membres (liste) ;
5. Le calendrier des activités ou chronogramme de travail ;
6. Les références générales de la structure (copies des documents, contrats des travaux, lettre commande, certificat ou PV de réception des projets déjà réalisés, ainsi qu'au moins deux exemplaires de rapports similaires réalisés).

4. L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA TOUS LES COUTS LIES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

G. DEPOT DES OFFRES

Le dossier de soumission rédigé en langue française et portant la mention « Soumission au marché de Fourniture de services de Connexion Internet haut débit » est à adresser au Directeur General Exécutif via l'adresse électronique dao@alufermining.com au plus tard le 15 mai 2024 à 15h30mn.

Fait à Conakry, le 12/04/2024